

**MAIRIE  
DE  
LUPPE-VIOLLES  
32110**

Tel : 05.62.08.95.65  
[Luppe.violles.mairie@wanadoo.fr](mailto:Luppe.violles.mairie@wanadoo.fr)

Le 27 novembre 2023

# **DEFINITION DES ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES**

## **COMMUNE DE LUPPE -VIOLLES**

Le Conseil Municipal propose de retenir l'énergie renouvelable en photovoltaïque sur l'ensemble des toitures de la commune en excluant les deux églises et les zones définies par les monuments historiques (Ceci n'est bien sûr qu'un potentiel)